

La filière bois

Liens utiles

www.aube.chambagri.fr
www.valeur-bois.com

Références

Agreste Champagne-Ardenne, 2007
INSEE Champagne-Ardenne 2008
IFN 1994

La forêt dans l'Aube :

une forêt sous exploitée...

L'Aube présente des ressources bois importantes mais difficilement mobilisables car peu accessibles. En effet, le morcellement des parcelles en forêt privée constitue le problème majeur de mobilisation du gisement bois. Les ressources forestières peuvent être exploitées sans que la forêt ne subisse de préjudice. Actuellement, les scieurs importent une part importante de leurs matières premières. Certains bois locaux pourraient contribuer à diminuer une partie de ces importations, sous réserve des caractéristiques techniques requises.

De plus, la filière bois française cherche à optimiser sa structure pour un meilleur développement technique et économique.

... mais mobilisable

sous certaines conditions.

Au vu de la faible quantité de bois actuellement disponible, il est prioritaire pour l'Aube de favoriser la mobilisation de sa ressource bois et par conséquent privilégier un approvisionnement local. La contractualisation est l'un des leviers de ce développement. La difficulté majeure est liée à la mobilisation du bois. Pour une meilleure exploitation et une optimisation de la récolte, deux conditions sont nécessaires : la prise en compte des revenus potentiels des parcelles de bois et la fédération des propriétaires autour d'actions communes.

Aujourd'hui, le bois est plébiscité en tant que matériau écologique. Face aux incitations politiques (plan bois-énergie, fiscalisation avantageuse), à l'intérêt d'intégrer du bois dans la construction, l'Aube doit tirer son épingle du jeu afin de bénéficier des avantages de cette ressource.

Entretien avec Jean-Georges COMBES,

Délégué général de VALEUR BOIS.

Quel est le rôle de Valeur bois ?

JG.C : Valeur bois est l'interprofession régionale de la filière Forêt-Bois de Champagne-Ardenne. Elle fédère les professionnels de la forêt et du bois, les organismes techniques, administratifs et les représentants de la Région et de l'Etat. Nous assurons la promotion et l'animation de la filière forêt-bois avec du conseil technique, différentes études dont celle menée sur le Grand-Est sur le bois énergie. Nous réalisons également des actions collectives de développement, des actions de communication auprès des scolaires mais aussi du grand public ou de promotion du matériau bois etc. Valeur Bois possède un site Internet qui est accessible par tous et mis à jour régulièrement (www.valeur-bois.com) : il représente un réel outil de communication et de promotion de notre filière, de ses entreprises, de leurs compétences ainsi que du matériau bois.

Quels sont les enjeux du bois dans la Région ?

JG.C : Aujourd'hui, le bois-énergie au même titre que le bois dans la construction est devenu un enjeu majeur. C'est un débouché nouveau pour les propriétaires forestiers et les industriels de notre filière. Néanmoins le bois énergie et le bois de trituration, dont le type d'approvisionnement en ressource est parfois proche, peuvent générer des tensions sur les marchés. Ainsi, plusieurs organismes dont les 5 interprofessions régionales de la filière forêt-bois des régions du Grand Est participent à un observatoire interrégional de l'évolution de l'offre et de la demande en bois énergie, le but étant de mieux appréhender cette filière pour valoriser au mieux les produits forestiers.

Pour plus d'informations

Chambre d'agriculture de l'Aube

Arnaud BOSSIS, Chargé de mission bioénergie

2 bis rue Jeanne d'Arc 10018 TROYES Cedex Tél. 03 25 43 72 72

www.aube.chambagri.fr

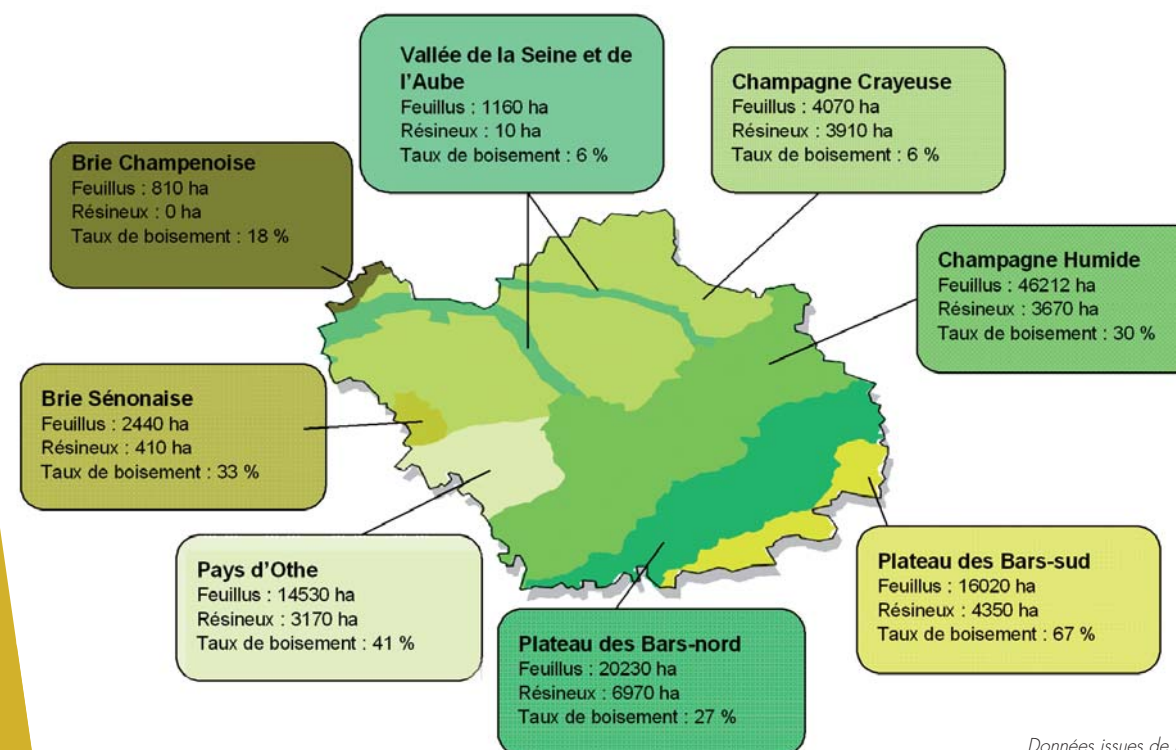


Mars 2009 - Chambre d'agriculture de l'Aube

MÉMO & RÉF érences

La filière bois

L'Aube : Un territoire boisé



Données issues de IFN, 1994

25% du territoire auboisi est boisé (135 200 ha). Depuis 10 ans, ce taux a peu évolué. Le taux d'accroissement des forêts auboises est de 6 m³/ha/an, quasi-équivalent au taux national.

La Champagne-Ardenne compte 692 000 ha avec un taux de boisement de 27%. Celui des autres départements est de

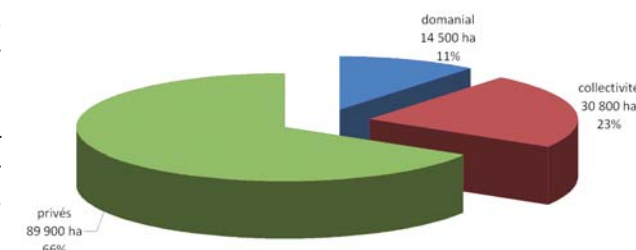
18% pour la Marne, 29% pour les Ardennes et 39% en Haute-Marne. Ce taux de boisement régional est égal au taux national.

La forêt auboise est composée à 82,5% de feuillus (dont 10% de peupliers) et de 17,5% de conifères. La prédominance des feuillus et les peupleraies de production sont des spécificités locales. A titre indicatif, la forêt française est composée de 71% de feuillus et de 30% de résineux.

Forêts privées et forêts publiques *

Comme dans la majorité des départements français, l'Aube possède principalement des forêts privées.

La forêt auboise est une forêt très morcelée. 72,7% de propriétaires détiennent moins de 1 ha de forêt, ce qui représente 8% de la forêt auboise.



Données issues de CRPF, 2005



Mars 2009 - Les données chiffrées sont susceptibles d'évoluer

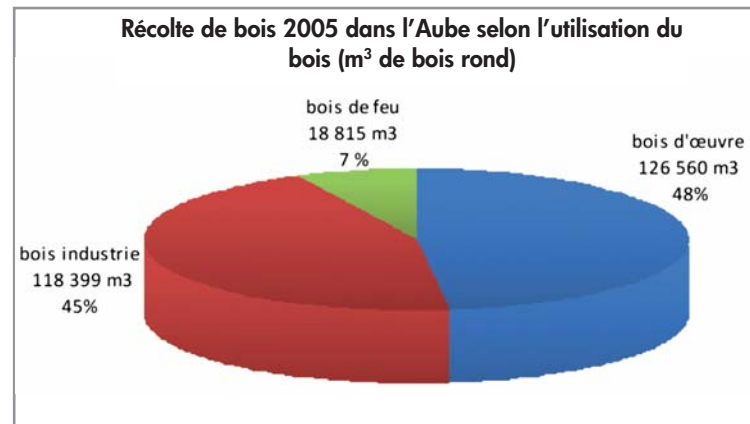
La filière bois



La forêt auboise : une forêt de production

La récolte du bois

En 2005, la récolte de bois est de 264 000 m³ dans l'Aube ; à l'échelle régionale, l'Aube est le plus petit producteur. La Champagne-Ardenne constitue la 8^{ème} région productrice française avec moins de 5% de la production nationale. La majeure partie du bois mobilisé dans les forêts auboises est utilisée en bois d'œuvre et en bois d'industrie à parts quasi égales.

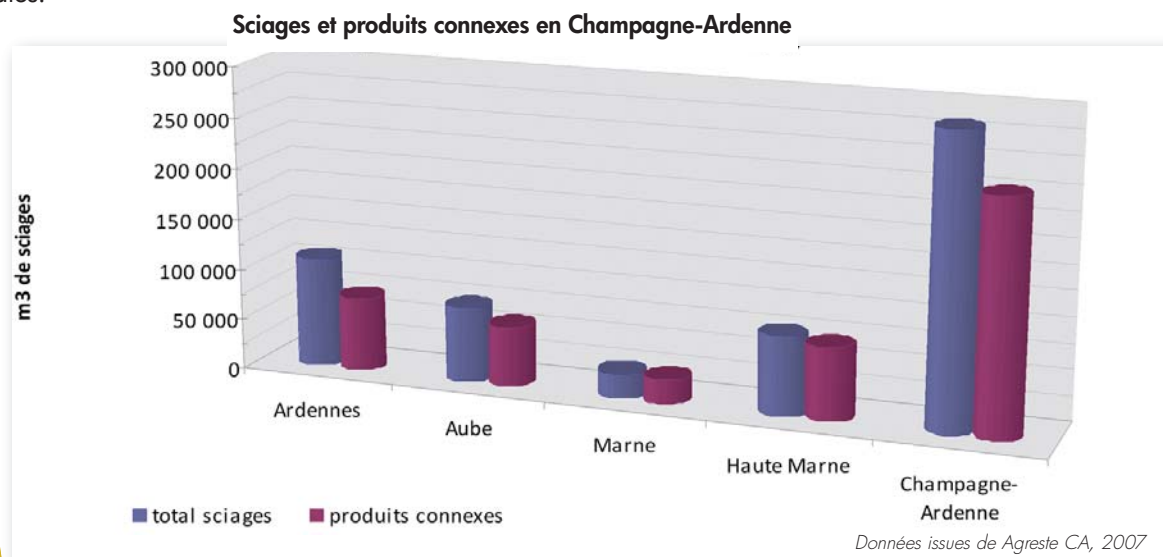


Sources Agreste 2007
Élaboration : Chambre d'agriculture

La production de bois

L'Aube, 3^{ème} département de la région en terme de production, commercialise près de 75 000 m³ de sciages et 60 000 m³ de produits connexes.

Pour le volume total de ces 2 productions, la région se situe à la 12^{ème} place nationale avec 3% de la production française.



Glossaire :

La **forêt privée** est une forêt dont les propriétaires sont des particuliers. La **forêt publique** appartient à des collectivités (forêt collectives), à l'Etat (forêt domaniale) et est soumise au régime forestier.

Le **bois d'œuvre** inclut des grumes d'une dimension suffisante pour être sciées, tranchées, déroulées ou fendues. Il regroupe les grumes de feuillus (chêne, hêtre...) et des conifères (sapin, épicéa...).

Le **bois d'industrie** est souvent de petites dimensions et est destiné à l'industrie de la pâte à papier, des panneaux de particules agglomérés (bois de trituration) et poteaux.

Le **bois de feu** inclut le bois de chauffage commercialisé et autoconsommé (affouage).

La **récolte** de bois correspond au volume de bois avant toute transformation.

La **production** de bois correspond à un volume après sciage.

Le **volume total de sciages** comprend le sciage de feuillus, de conifères, de bois tropicaux et tempérés, de merrains et de traverses et appareils de voie.

Les **produits connexes** correspondent notamment à la trituration (plaquettes et chutes) ainsi qu'aux autres utilisations (écorces, sciures, déchets).



Qui et que regroupe la filière bois ?



Les activités de la filière

■ Les **travaux forestiers** (Sylviculture, exploitation forestière, services forestiers)

■ La première transformation du bois inclut le **travail mécanique** du bois (Sciage et rabotage du bois, imprégnation du bois, fabrication de panneaux de bois, charpentes et menuiseries, fabrication d'emballages en bois et objets divers en bois, en liège, vannerie ou sparterie)

■ La seconde transformation inclut :

• **L'industrie papetière et du carton** (fabrication de papier et de carton, d'emballages, d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique...)

• **L'ameublement** (fabrication de meubles, d'instruments de musique et industries connexes de l'ameublement)

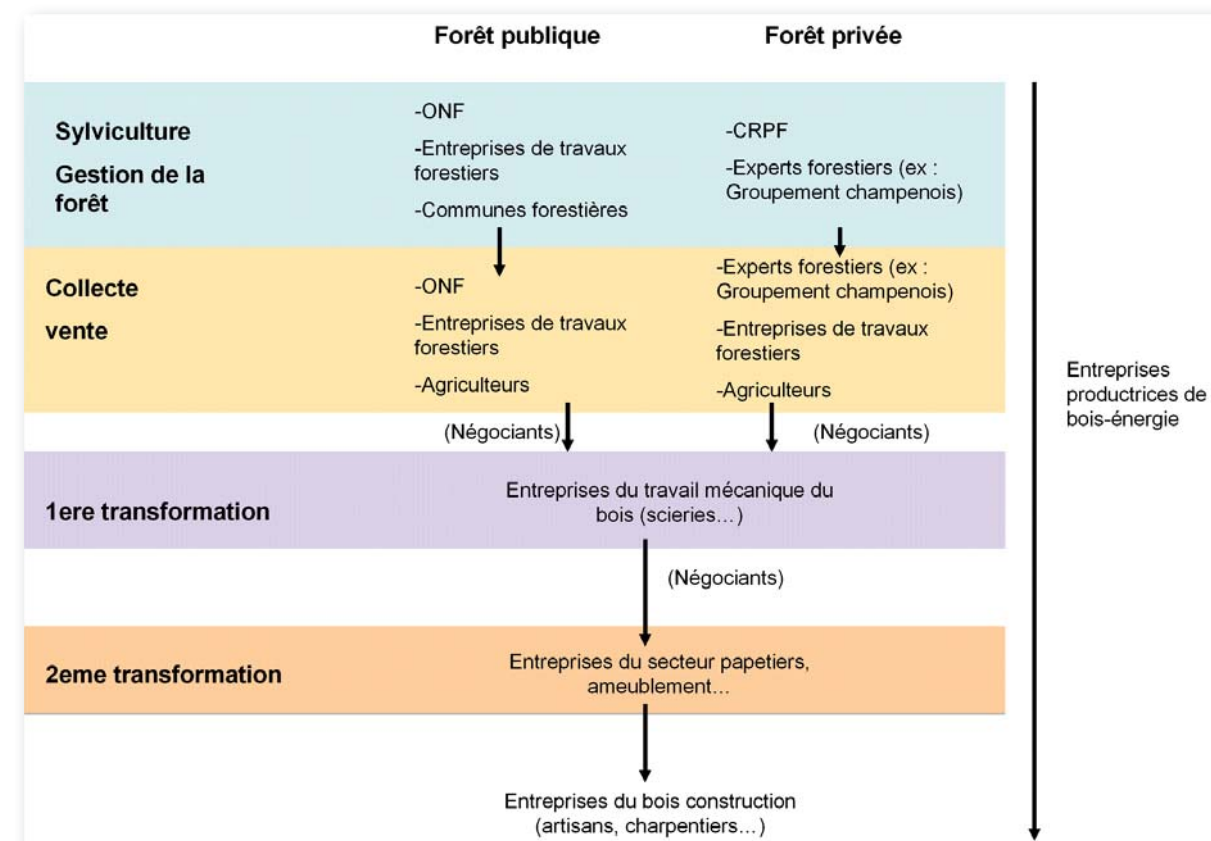
■ Le **bois construction** (menuiserie bois et matières plastiques et travaux de charpente)

■ Le **commerce du bois** (intermédiaires du commerce de bois et matériaux de construction, commerce de gros de bois et de produits dérivés)

■ Le **bois-énergie** intervient sur l'ensemble de la filière bois



La filière bois



Les acteurs de la filière

Les différences entre forêt privée et publique existent en amont de la filière pour la gestion et la collecte. Puis, les bois des 2 filières fournissent les entreprises en aval et peuvent passer par des intermédiaires négociants. Le bois-énergie constitue un débouché parallèle de la filière puisque la production s'effectue à partir des déchets des différentes étapes. Il existe également des organismes en relation avec les différents stades de la filière.

C'est le cas de la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture, de la Chambre d'agriculture et Valeur Bois, l'interprofession régionale du bois. Dans l'Aube, en 2005, **3120 personnes travaillent dans la filière bois**. Près de 50% des salariés appartiennent à la branche bois-construction. Les autres filières importantes sont le travail mécanique du bois, la fabrication de papier, carton et la fabrication de meubles.